



COMPTE RENDU DU 2^e COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000
Site de Castellet- les- Sausses et gorges de Daluis (FR9301554)
et Site des Entraunes (FR9301549)

21 avril 2010 à VALBERG (06)

ETAIENT PRESENTS :

M. Charles Ange GINESY, Président du Copil, Vice-président du Conseil Général des Alpes Maritimes, Député- Maire de Péone Valberg, Président de la Communauté de communes Cians Var, représentant
M. Eric CIOTTI, Président du Conseil Général des Alpes Maritimes
M. Jean Pierre AUDIBERT, Maire de Villeneuve d'Entraunes
M. Claude CAMILLERI, Vice-Président de la Communauté de communes du Pays d'Entrevaux, Maire de Castellet les Sausses
M. Jean Paul DAVID, Maire de Guillaumes
M. Max GINESY, Maire de Chateauneuf d'Entraunes
M. Antoine JORNET, Délégué à la Communauté de communes Terres de Lumière représentant
M. Jean MAZZOLI, Président Communauté de communes Terres de Lumière
M. Bertrand LEFLON, Maire de St Martin d'Entraunes
M. Jean Paul MANDINE, conseiller municipal d'Entraunes représentant
M. Pierre TARDIEU, maire d'Entraunes
M. Paul NOBIZE, Maire de Daluis

M. Pierre BEAUCHAMPS, direction départemental de la jeunesse et des sports
M. Alan BURWASA, représentant M. BASTUCK président des pêcheurs des Alpes Maritimes
M. Daniel DEMONTOUX, rapporteur scientifique des deux sites
M. Charles DURANDY, vice président de l'association « Région Verte », représentant
Mme MACQUARD présidente du GADESCA
Mme Marie Bulle GOBERT, présidente du GEDAR des hautes vallées du Var et du Cians
M. Boris GUERIN, ONF UT Var Estéron, représentant
M. Jean Louis PESTOUR, directeur de l'ONF 06
M. Philippe JOANNELLE, chef du pôle environnement DDTM 04, représentant
M. Philippe BLACHERE, directeur DDTM 04
Mme Stéphanie LARBOURET, chargée de mission Communauté de communes Cians Var
M. Gilbert MARI, président de l'ANNAM
M. Alain MONAVON, chef du pôle forêt espaces naturels DDTM 06, représentant
M. Jean Marie CARTEIRAC, directeur DDTM 06
M. Benoît OFFERHAUS, chargé de mission ONF, responsable des études habitats et flore
Mme Catherine PAYAN, collaboratrice au secrétaire général de la Communauté de communes Cians Var
M. Daniel REBOUL, technicien ONF, suivi de sites Natura 2000 04 dont le Grand Coyer
M. Jean Marie ROBION, secrétaire général de la Communauté de communes Cians Var
Mme VU HONG Lucie, ingénieur représentant M. le directeur d'EDF Méditerranée

ETAIENT ESCUSES

Mme ARAGON, présidente du syndicat des propriétaires forestiers et sylviculteurs 06
M. Rémi ARSENTO, chef de service 06 de l'ONEMA représentant M. Jean Marie JANTZEN, délégué interrégional
M. Alfred BRINK, président du comité départemental de cyclo tourisme 06
M. Emmanuel COSSON, directeur du GCP, responsable des études chiroptères
M. Gilbert MARY, président de l'ADEM
M. Didier PIANA, président de la chambre des métiers 04

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de la séance
- Présentation des diagnostics socio-économiques et écologiques
- Présentation des objectifs de conservation retenus
- Débat et validation formelle du Tome 1
- Débat et planification

L'introduction de la séance est faite par M. Charles Ange GINESY, Président de la communauté de communes Cians Var, Député-Maire de Péone/ Valberg, qui remercie l'ensemble des participants de leur présence à ce deuxième grand rendez-vous concernant Natura 2000 sur le territoire. Il souligne l'importance d'une telle démarche, en accord avec ces objectifs de développement durable, de tourisme intégré et en cette année de la biodiversité. Il se félicite de la confiance accordée par les élus du département des Alpes de Haute Provence pour l'élaboration de ce projet commun liant deux départements.

I – PRESENTATION DES DIAGNOSTICS

NATURA 2000 est un réseau écologique de sites représentatifs de la biodiversité européenne. Il a pour objectif de favoriser le maintien de la biodiversité tout en intégrant les préoccupations économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable.

Les résultats du diagnostic socio-économique réalisé par la Communauté de communes Cians Var appuyée par une stagiaire en Master II 'Gestion sociale de l'environnement' sont présentés à l'assemblée. Le territoire, très faiblement peuplé, à l'économie touristique et agricole, est encore très préservé au niveau environnemental. Les objectifs de préservation d'une mosaïque de paysages et notamment des pratiques agricoles traditionnelles sont forts.

Les résultats des diagnostics habitats naturels et flore sont présentés par M. Benoît OFFERHAUS de l'ONF 06. Les surfaces recouvertes par les habitats d'intérêt communautaire et prioritaires, sont importantes et représentés dans tous les types de milieux notamment les milieux ouverts et semi-ouverts. 7 habitats prioritaires et 28 d'intérêt communautaires ont été recensés. 2 espèces de l'Annexe II sont présentes : l'Ancolie de Bertoloni et la Buxbaumie verte. Les enjeux forts de conservation concernent :

- 1386 Buxbaumia viridis + sapinières (habitat d'espèce)
- 3230 Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Myricaria germanica
- 6210 *Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (*sites d'orchidées remarquables)
- 8310 Grottes non exploitées par le tourisme
- 91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior
- 92A0 Forêts galeries à Salix alba et Populus alba
- 9430 *Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata

Les résultats des diagnostics chiroptères sont présentés par Mme Stéphanie LARBOURET qui remplace M. Emmanuel COSSON responsable de ces études sur le territoire. 24 espèces dont 8 espèces de l'Annexe II ont été identifiées.

L'espèce phare des sites se confirme être le **Petit Rhinolophe** avec environ 790 individus et 52 gîtes répertoriés dont 6 d'importance prioritaire pour l'espèce. Les terrains de chasse du Petit Rhinolophe ont été étudiés sur deux colonies de Guillaumes. Cette étude permet de mieux cerner les espaces utilisés préférentiellement :

- Les milieux boisés : chênaies, ripisylves
- Les boisements mixtes
- Les éboulis
- Les zones ayant un fort indice de lisière (structuration horizontale et verticale)
- Les linéaires et lisières en tant que corridors et milieux de chasse

En ce qui concerne les inventaires relatifs aux chiroptères forestiers, plusieurs zones d'intérêt ont été recensés mais globalement ces zones sont peu nombreuses et laisser vieillir les forêts est donc un objectif important pour ces espèces. Enfin, 3 grottes d'importance présentes des enjeux forts de conservation pour les espèces : les grottes de Tremens, du Chat et de Lalare.

Cette dernière grotte, située sur la commune de St Benoît, est cependant pour le moment en dehors des sites Natura 2000. Le représentant de l'ONF 06 s'inquiète des dérangements occasionnés de plus en plus par la fréquentation humaine de la grotte et mis en évidence par les éco-compteurs. M. Charles Ange Ginesy demande à ces services de reprendre contact

avec le maire afin d'exposer ces enjeux et que son Conseil Municipal puisse délibérer en connaissance de cause sur une extension ou non des sites.

Enfin, les résultats des diagnostics « autre faune » (et notamment insectes et herpétofaune) sont présentés par Mme Stéphanie LARBOURET qui remplace M. Eric DURAND responsable de ces études. 7 espèces de l'Annexe II ont été identifiées : 1 amphibien, 3 insectes, 2 poissons et 1 mammifère. Les espèces à enjeu fort sont le Spélérpes de Strinati ou Hydromante, le Damier de la Sucisse, un papillon et les deux poissons notamment le Bardeau méridional.

II – PRESENTATION DES OBJECTIFS DE CONSERVATION RETENUS

Les objectifs de conservation des sites, qui ont été définis en concertation avec l'ensemble des experts du territoire, sont ensuite explicités. Il s'agit de :

- Conserver la population de Petit Rhinolophe
- Conserver les autres populations de chiroptères présentes
- Conserver la population de Spélérpes de Strinati
- Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation (prairies de fauche et pelouses)
- Rechercher un état de vieillissement optimal des habitats forestiers
- Conserver les habitats d'intérêts communautaires à enjeux
- Préserver l'intégrité du milieu souterrain, habitats à chiroptères et Spélérpes
- Conserver un réseau de gîtes (bâti) à chiroptères avec constitution d'un noyau fermement protégé
- Conserver et restaurer les corridors écologiques, arbres isolés à valeur écologique et les milieux agricoles y afférents
- Conserver la qualité de l'eau et l'intégrité des hydrosystèmes
- Préserver les écosystèmes rocheux, habitats à Spélérpes et habitats à Ancolie

Ces objectifs sont approuvés par l'ensemble des personnes présentes et constitueront donc la base du travail à venir.

III – VALIDATION DU TOME 1

Après plusieurs interventions notamment concernant l'importance des chauves souris dans nos écosystèmes ou encore l'importance de l'entretien des milieux ouverts, le Tome 1 est validé par l'ensemble des personnes présentes.

IV – DEBAT ET PLANIFICATION

Le calendrier de la suite de la démarche est ensuite précisé :

- Groupes de travail
- Suivi d'une étude sur la grotte du Chat en partenariat avec les étudiants de l'université et pilotée par M. Eric GILL
- Rédaction des actions de gestion et des plans de financements associés (Tome 2)
- Validation du Tome 2
- Mise en animation des sites

La mise en animation des sites est prévue pour l'année 2011.

Les différents éléments relatifs à la démarche (ensemble des Tomes 0 et 1, fiches espèces, comptes rendus de réunion, actualités, etc.) sont mis en ligne sur le site Internet : <http://entraunes-daluis.n2000.fr>

L'ordre du jour étant épuisé et les participants n'ayant pas de questions particulières, M. Charles Ange GINESY clôt la séance.

Fait à VALBERG, le 29/04/2010

Le Président du COPIL
M. Charles Ange GINESY

